

BILAN DU PROJET (1/2)

Cet annexe "Bilan du projet" est une proposition du modèle de bilan. Vous pouvez le compléter OU vous pouvez utiliser la forme de votre choix. Dans ce cas, les questions qui arrivent après ne servent qu'à vous guider.

QUAND FAUT-IL FAIRE LE BILAN DU PROJET ?

- Maximum 6 mois après la fin du projet, l'équipe d'organisation doit faire parvenir à la coordination un bilan du projet réalisé
- Un conseil : n'attendez pas trop longtemps après la fin de votre projet pour vous réunir afin de réaliser ce bilan, cela vous permettra d'avoir encore en tête tout ce qui s'est passé ! En plus, vous pouvez profiter de la réunion de bilan pour fêter la fin du projet !
- N'hésitez pas à joindre à ce bilan tous les articles ou documents (affiches, flyers, photo...) en votre possession !

QUEL ÉTAIT LE NOM DE VOTRE PROJET ?

Votre projet s'est-il déroulé comme vous l'aviez prévu ?

OUI NON

Tous les membres de l'équipe sont-ils restés jusqu'au bout ?

OUI NON

Avez-vous eu le sentiment d'être suffisamment accompagné ?

OUI NON

Envisagez-vous de faire un nouveau projet avec AJIR DANS LA MANCHE

OUI NON

3 choses qui se sont particulièrement bien passées dans le projet :



3 choses qui se sont bien passées dans votre travail d'équipe :



3 choses qui auraient pu mieux se passer dans votre projet ou le travail d'équipe :



3 choses que vous avez apprises grâce au projet :



3 choses que vous avez apprises grâce à l'accompagnement :



BILAN DU PROJET (2/2)

UNE PHOTO :

COMMENTAIRE :

UNE PHOTO :

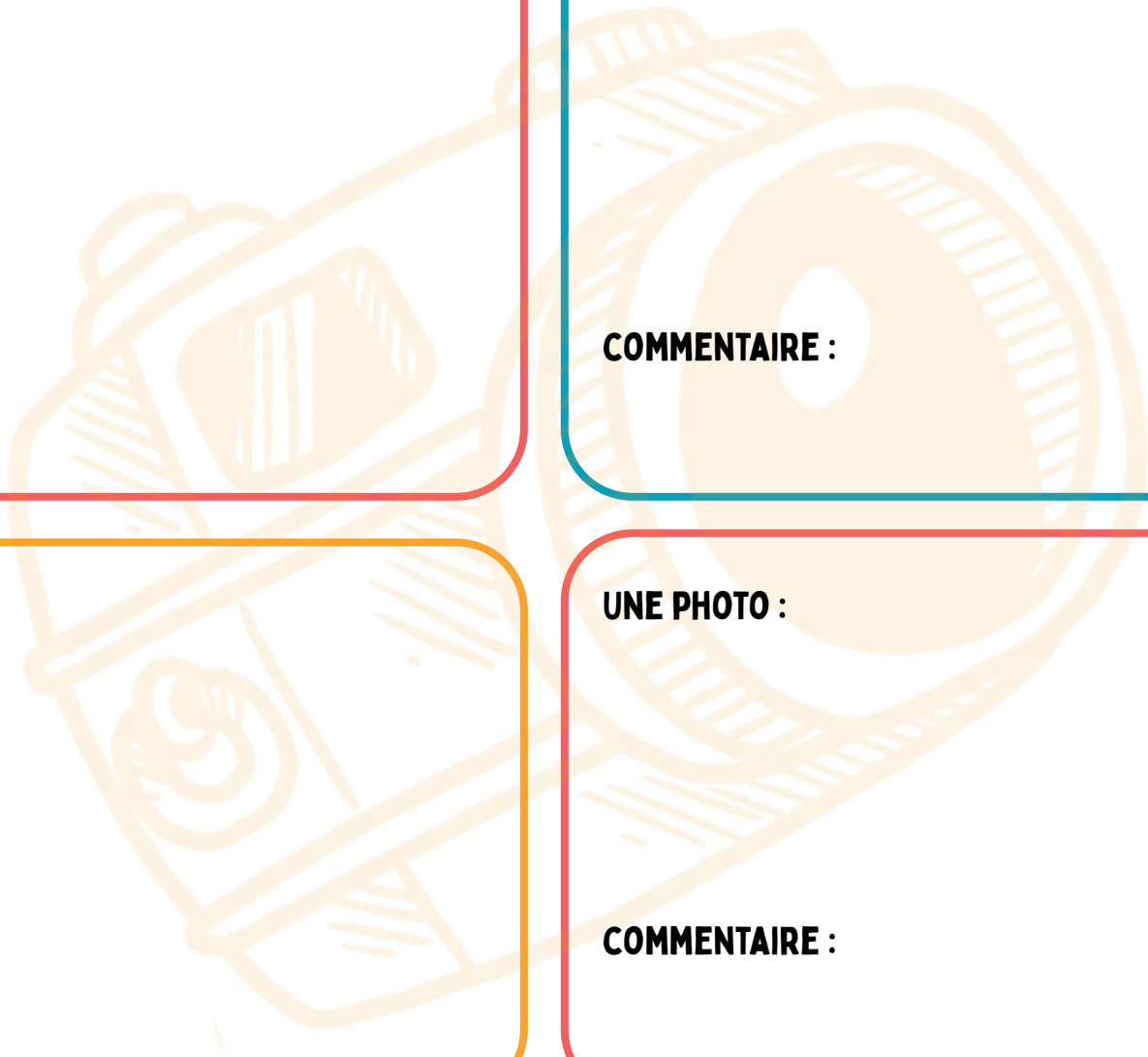
COMMENTAIRE :

UNE PHOTO :

COMMENTAIRE :

UNE PHOTO :

COMMENTAIRE :



BUDGET RÉALISÉ

ANNEXE

DEPENSES		RECETTES	
TRANSPORTS <i>Ex : train, bus, frais d'essence, péages etc.</i>	AUTOFINANCEMENT <i>minimum 20 %</i>	ACTIONS, INITIATIVES POUR FINANCER
HEBERGEMENT <i>Ex : Hôtel, Camping, Auberge de jeunesse etc.</i>		ENTRÉES DU PUBLIC
NOURRITURE <i>Ex : Courses alimentaires, traiteur, restaurant etc.</i>		APPORTS PERSONNELS*
MATÉRIEL <i>Ex : achat ou location, fournitures, sono etc.</i>	AIDES FINANCIERES EXTERIEURES	AUTRES BOURSES
PRESTATIONS <i>Ex : Entrées, intervenants etc.</i>		SUBVENTIONS
ASSURANCES <i>Ex : Responsabilité civile, matériel, participants etc.</i>		PARTICIPATION AUTRE STRUCTURE
PUB ET COMMUNICATION <i>Ex : Impressions affiches, flyers, photos etc. etc.</i>	AUTRES
AUTRES	MONTANT CAP D'AJIR SOLLICITÉ <i>Max 50% du budget Max 1000 €</i>
TOTAL DÉPENSES	TOTAL RECETTES

Dans un budget prévisionnel, le total des dépenses est égal au total des recettes mais ce n'est pas forcément le cas dans un budget réalisé.

- Si le total des dépenses est supérieur au total des recettes, on parle de **déficit**.
- Si le total des recettes est supérieur au total des dépenses, on parle de **bénéfices**.



Vous ne pouvez pas vous partager les bénéfices. Vous devez décider ensemble de ce que vous allez en faire.

Par exemple : vous pouvez faire un don à une association ou bien les mettre de côté les bénéfices pour un projet futur.

*Participation des parents, fonds de l'association portée par les jeunes, argent personnel...